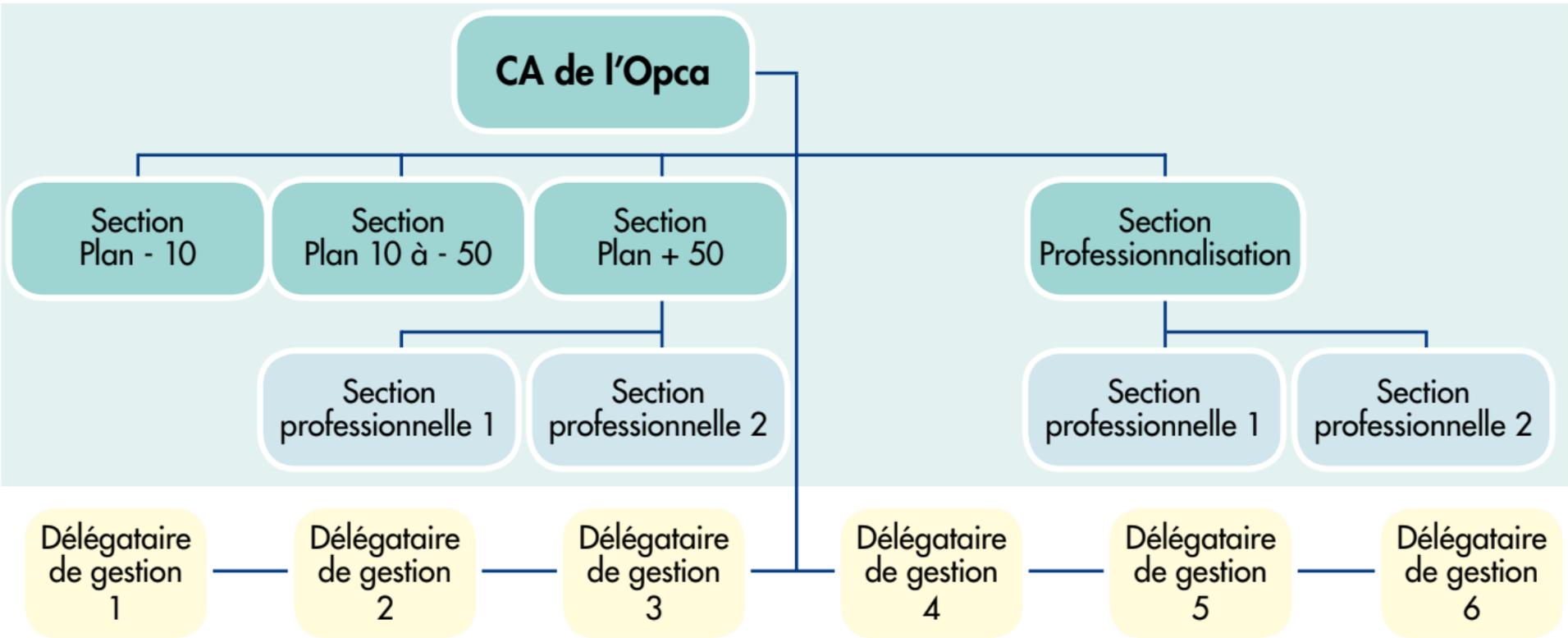


Modèle d'organisation d'un OPCA



■ Section comptable par agrément ■ Section professionnelle : autonomie d'orientation mais pas d'autonomie juridique ■ Délégation de gestion : autonomie juridique mais pas d'autonomie de décision